



COM

60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

ASSISTANTS CRÉDITS

FO demande le respect de la parole donnée !

Courrier envoyé par FO à la DORH



LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE!

Tout au long de cette parodie de CDSP, la Direction Commerciale Bancaire n'a rien dit, ni rien affirmé sur les modalités d'accès au II.3 pour les ACI, pas plus que sur le nombre d'ACI promis. Force Ouvrière est bien obligée de constater que la DCB pousse les ACI vers une action plus forte. Les ACI sont un des éléments clés, voir moteur de la réussite de La Banque Postale sur le marché de l'immobilier, et comme les CSI ils ne bénéficieront pas de cette progression ? À l'origine de cette revendication, Force



À Madame Sylvie François

Madame,

Le mercredi 14 avril 2010, nous avons participé, à la Direction Commerciale Bancaire, à une CDSP qui devait nous permettre de faire évoluer les assistants crédit vers le niveau II.3.

FO COM, à l'origine de cette revendication, avait eu l'assurance, lors d'une bilatérale, qu'avant fin juin serait ouverte la première vague de promotions.

Or celle-ci est reportée au 2^e semestre au titre de critères organisationnels sur lesquels les ACI n'ont aucune influence mais qui relèvent bien de la responsabilité du DCRB.

C'est, de fait, faire porter aux ACI, en les privant de l'accès au niveau II.3, la responsabilité de carences qui devraient être imputées au DCRB

Actuellement, les assistants AFE sont en II.3 et dans les centres financiers le niveau d'agents positionnés sur ce niveau ne cesse d'augmenter. Il est parfaitement injuste que le corps des 83 ACI, premier maillon de l'excellent travail réalisé au niveau du crédit immobilier ne soit pas reconnu à sa juste valeur.

Je sollicite donc, Madame, votre intervention auprès de la Direction Commerciale Bancaire pour que les premières promotions soient accordées à la date initialement prévue et qu'elle établisse un calendrier qui l'engage à ce que, d'ici la fin 2010, l'ensemble des ACI soit positionné sur le niveau II.3.

Ouvrière ne laissera pas la DCB autiste priver les ACI de cette promotion plus que méritée.

Après, il sera facile à la DCB de dire que FO pousse les ACI à durcir leur action, mais qui a commencé ?

Sûrement pas FO, ni les

ACI qui n'ont pour seul tort que celui d'avoir cru en la parole de la DCB. Si la DCB reste sur ses positions, nous mettrons tout en œuvre pour faire fléchir La Banque Postale. Les ACI méritent le II.3 et ils doivent tous en bénéficier !